



**ENSEMBLE  
IMAGINONS  
UNE PROMENADE  
POUR TOUS**



## LES QUAIS



## LES LIEUX DE VIE



## LES BERGES



# AMENAGEMENT DES QUAIS ET DES BERGES

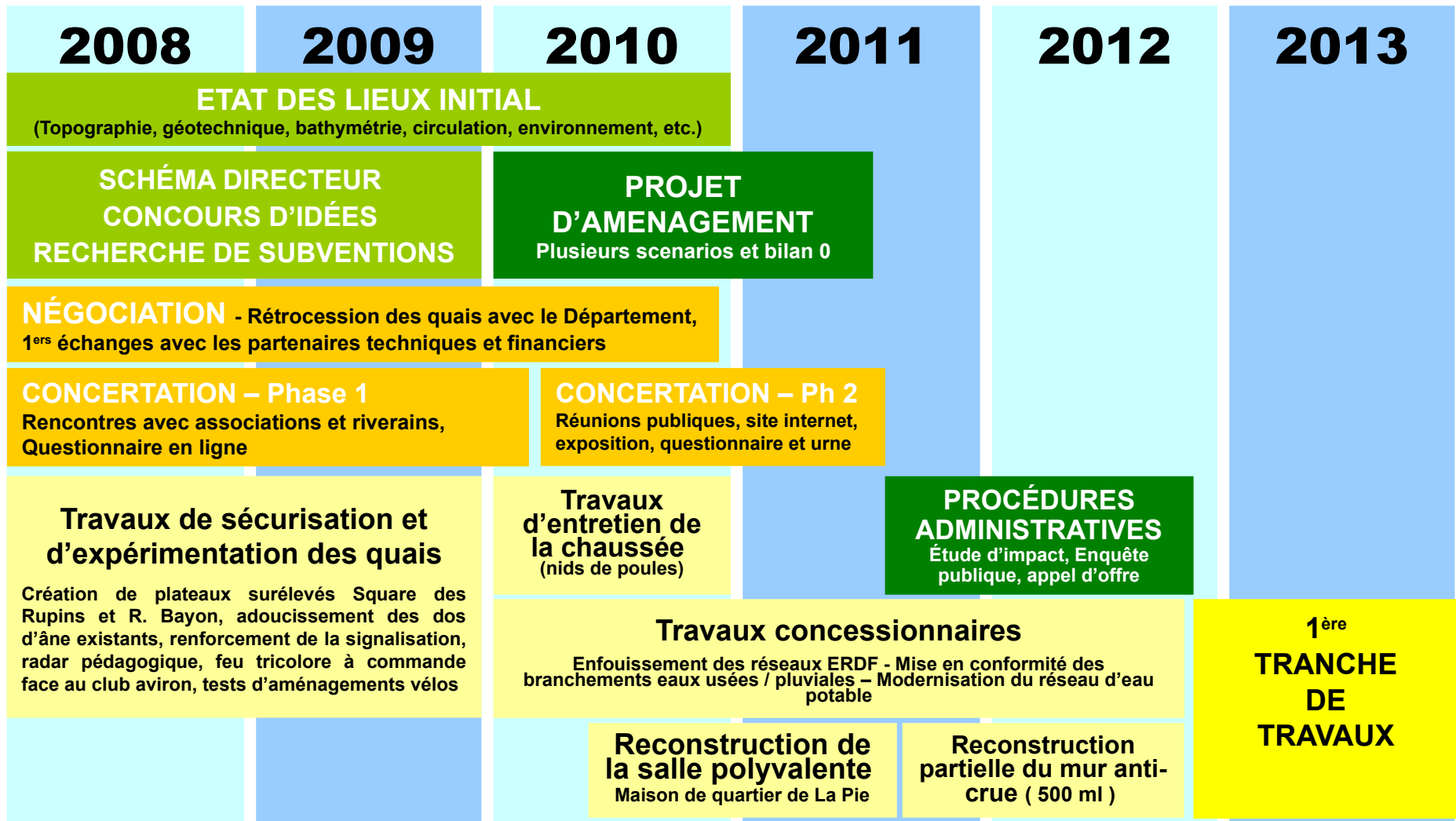
*Entre les ponts de Bonneuil et de Créteil*

## LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Un cadre de vie durable
- Une promenade accessible à tous
- Des circulations douces et une place faite aux vélos
- Une limitation de la vitesse et un stationnement organisé
- Une prise en compte des activités culturelles, économiques, de loisirs et sportives
- Des aménagements spécifiques et thématiques



## Méthode et calendrier de réalisation

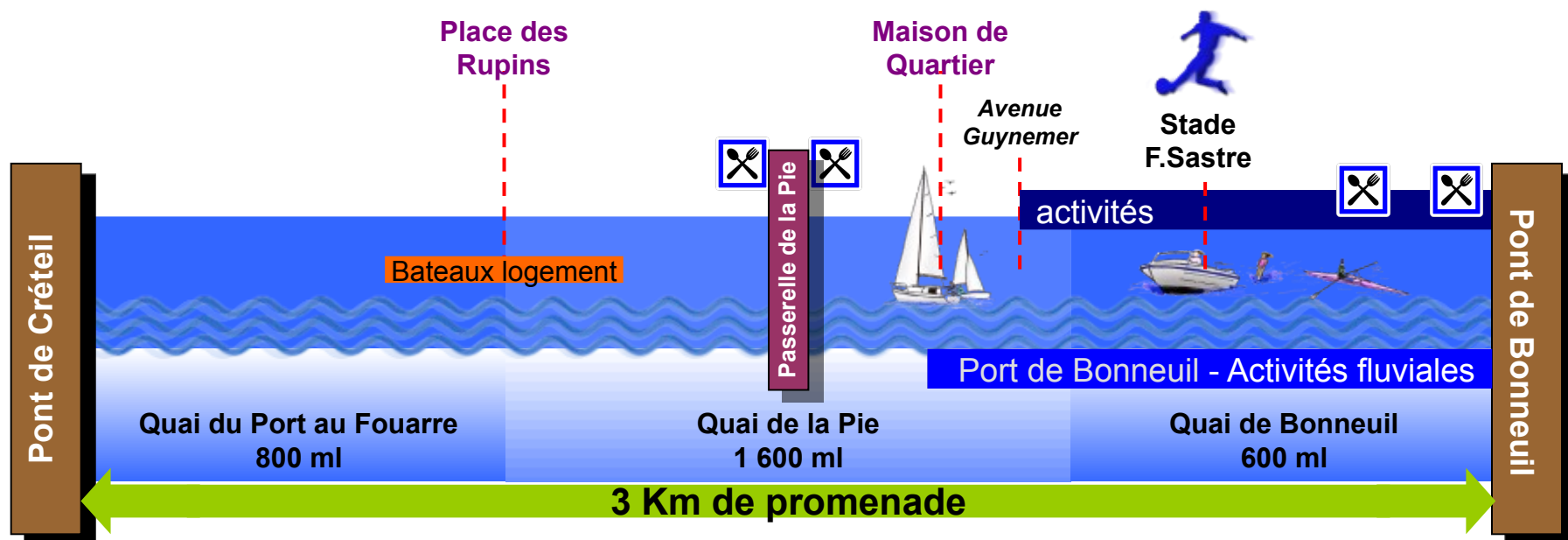


# UN CADRE DE VIE EXISTANT

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil



- 3 km de berges et de quais à aménager
- 4 lieux de vie ( le Square des Rupins, la Passerelle de la Pie, la base nautique et la Maison de Quartier de La Pie)
- Des activités commerciales à préserver
- Des activités sportives



# LE PÉRIMÈTRE FONCIER

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil

## 4 ouvrages d'art

Pont de Créteil et Barrage écluse : Etat

Pont de Bonneuil : Département

Passerelle de la Pie : 80% Ville + 20% Créteil

**Mur anti crue : VNF**  
(État) Gestion par le  
Département



■ **Une berge végétale** entre le pont de Bonneuil et la passerelle de la Pie (1,800 Km)



■ **Une berge minérale** étroite entre la passerelle de la Pie et le pont de Créteil (1,200 Km), accentuée par le mur anti-crue



■ **Les aspects hydrauliques :**

Un pied de berge érodé naturellement et par la navigation

Un régime hydraulique régulé par les barrages et les bassins de retenue (lac du Der, etc.)

Des crues plus ou moins importantes en période hivernale



# UN SITE NATUREL A PRÉSERVER ET VALORISER

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil



Chevalier guignette



Héron cendré



Cygne blanc



Guimauve

■ Une qualité d'eau de la Marne en progression constante, notamment grâce aux actions du Syndicat Marne Vive

■ Une végétation et une faune diversifiées

Aulne, Saule, etc.

Une flore spontanée commune de bord d'eau (Iris des marais, Guimauve, etc.) et aquatique (Nénuphar) favorable à la biodiversité

Des espèces remarquables dont certaines protégées (héron cendré, chevalier guignette, cygne, etc.)

**UNE  
BIODIVERSITÉ  
A PROTÉGER**





■ **Une voirie de largeur variable** (de 10 à 17m) en mauvais état, **enclavée** entre la limite des propriétés privées et le mur anti-crue



■ **Une chaussée en double sens de 5 à 7 m de large** (selon les tronçons)



■ **Un mur anti-crue de différentes configurations** (escalier, mur et talus) nécessitant des travaux de maintenance et de consolidation par le Département

Domaine privé

5 à 7m

10 à 17m



# LA CIRCULATION DU QUARTIER

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil

## ■ Un trafic à 85% local et principalement pendulaire

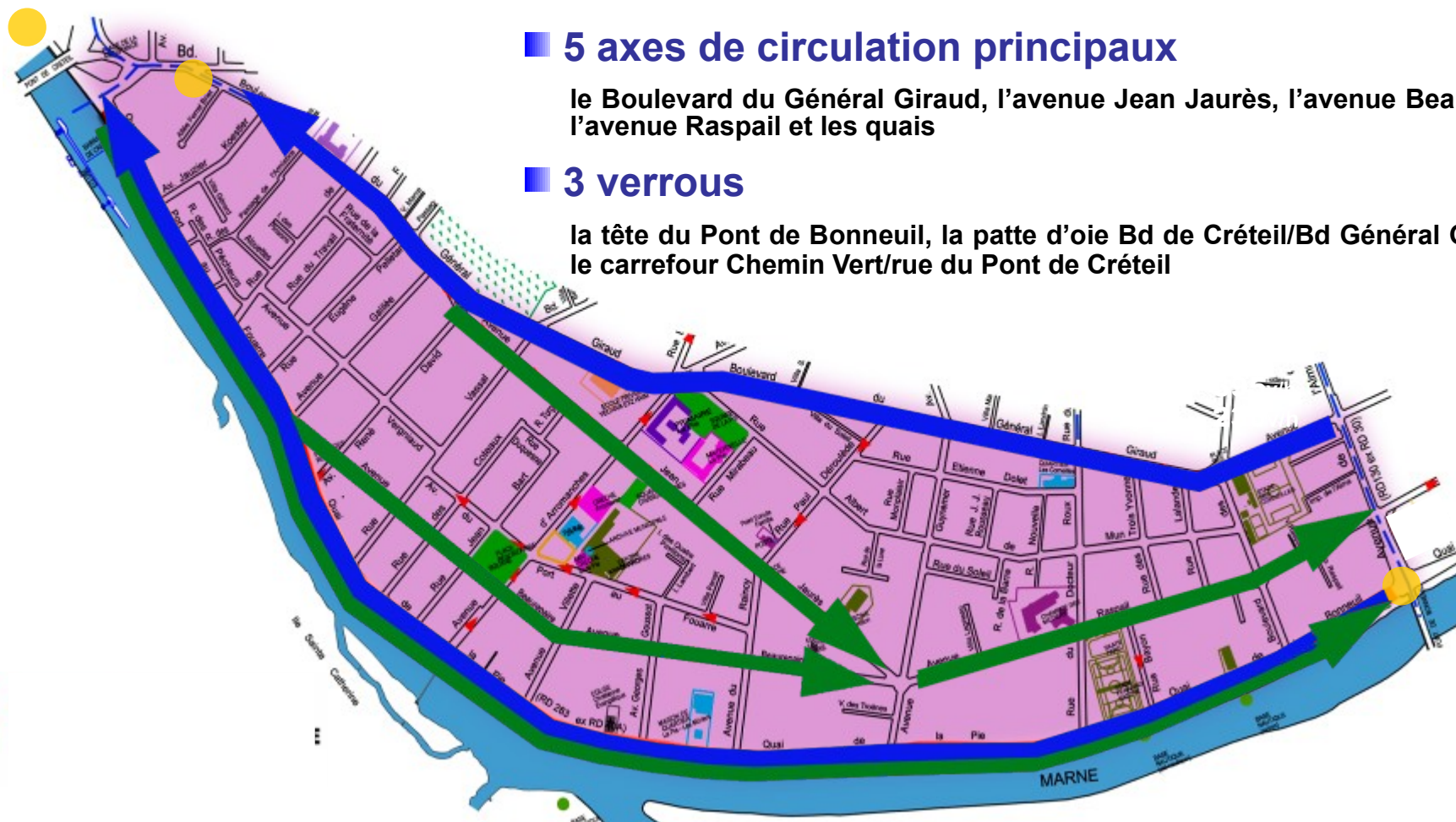
avec une intensité le matin vers Créteil et vers Bonneuil en soirée

## ■ 5 axes de circulation principaux

le Boulevard du Général Giraud, l'avenue Jean Jaurès, l'avenue Beaurepaire, l'avenue Raspail et les quais

## ■ 3 verrous

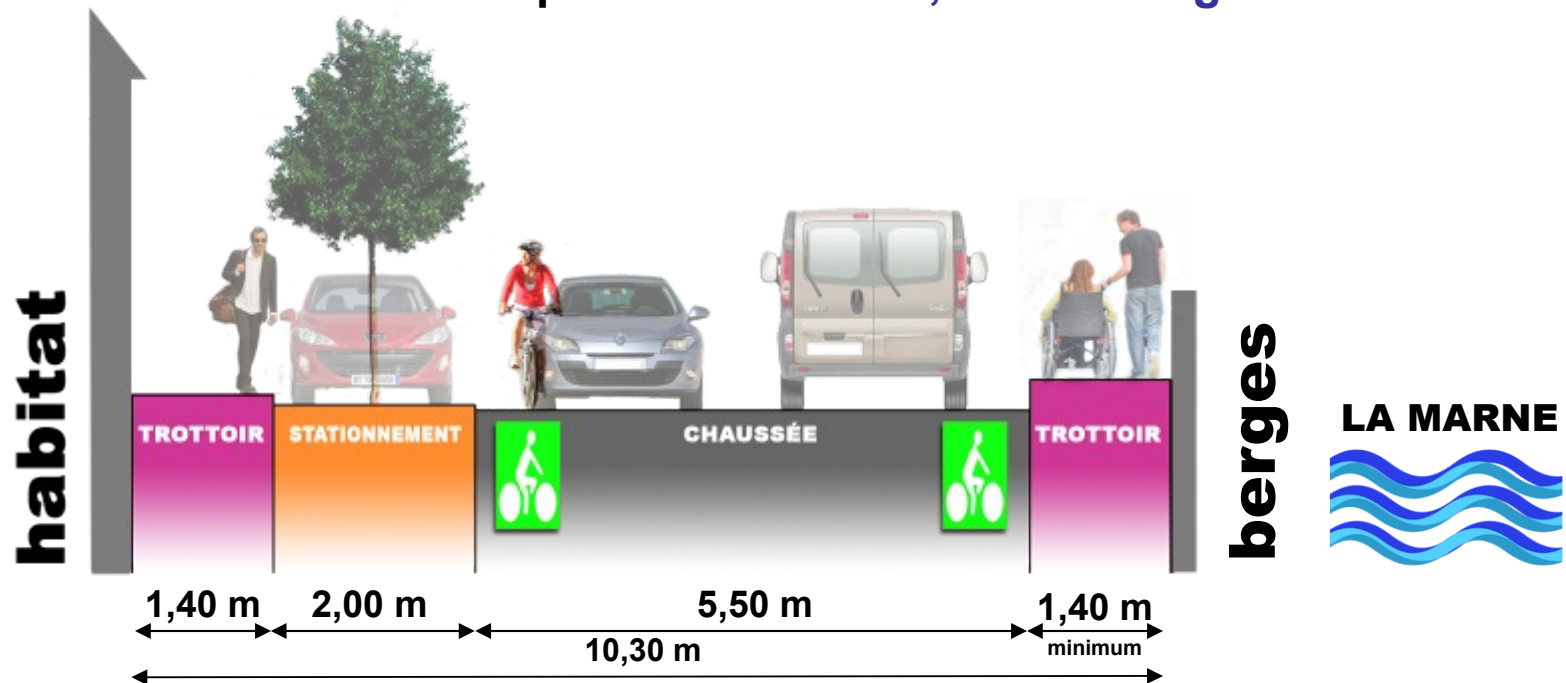
la tête du Pont de Bonneuil, la patte d'oie Bd de Créteil/Bd Général Giraud et le carrefour Chemin Vert/rue du Pont de Créteil



# LES HYPOTHESES DE PARTAGE DE LA VOIRIE

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil

**Hypothèse 1 : Réalisation sur 2,4 Km cumulés d'une voie à double sens avec bandes cyclables suggérées sur chaussée nécessitant une emprise totale de 10,30 m de largeur**



■ **Sur les 0,6 Km restant : 2 variables d'ajustement**

le stationnement et le trottoir côté Marne

■ **Un espace végétalisé entre trottoir et chaussée sur environ 950 ml**

(dont 500 ml existants)

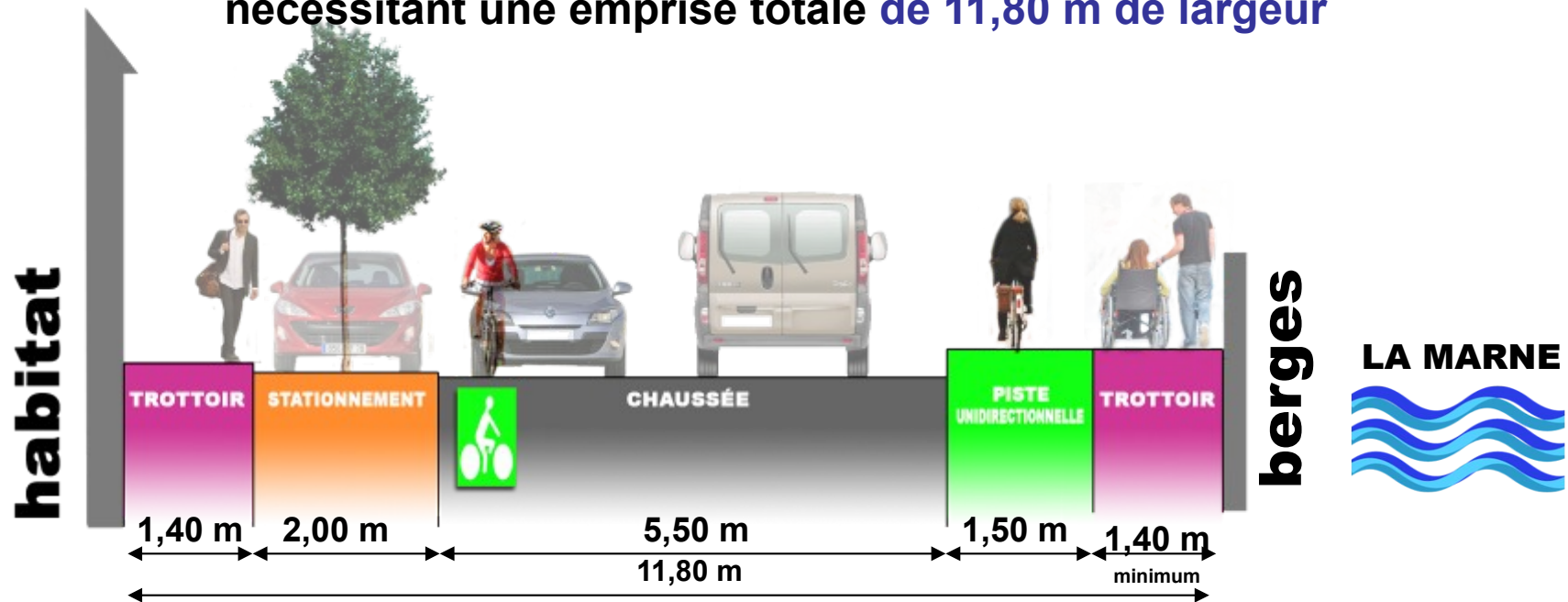
# LES HYPOTHESES DE PARTAGE DE LA VOIRIE

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil

**Hypothèse 1 : Réalisation sur 2,4 Km cumulés d'une voie à double sens avec bandes cyclables suggérées sur chaussée nécessitant une emprise totale de 10,30 m de largeur**



**Hypothèse 2 : Réalisation sur 1,5 Km cumulés d'une voie à double sens avec bande cyclable suggérée côté habitations et une piste cyclable unidirectionnelle côté Marne nécessitant une emprise totale de 11,80 m de largeur**



■ **Sur les 1,5 Km restant : 3 variables d'ajustement**

le stationnement, la piste cyclable et le trottoir côté Marne

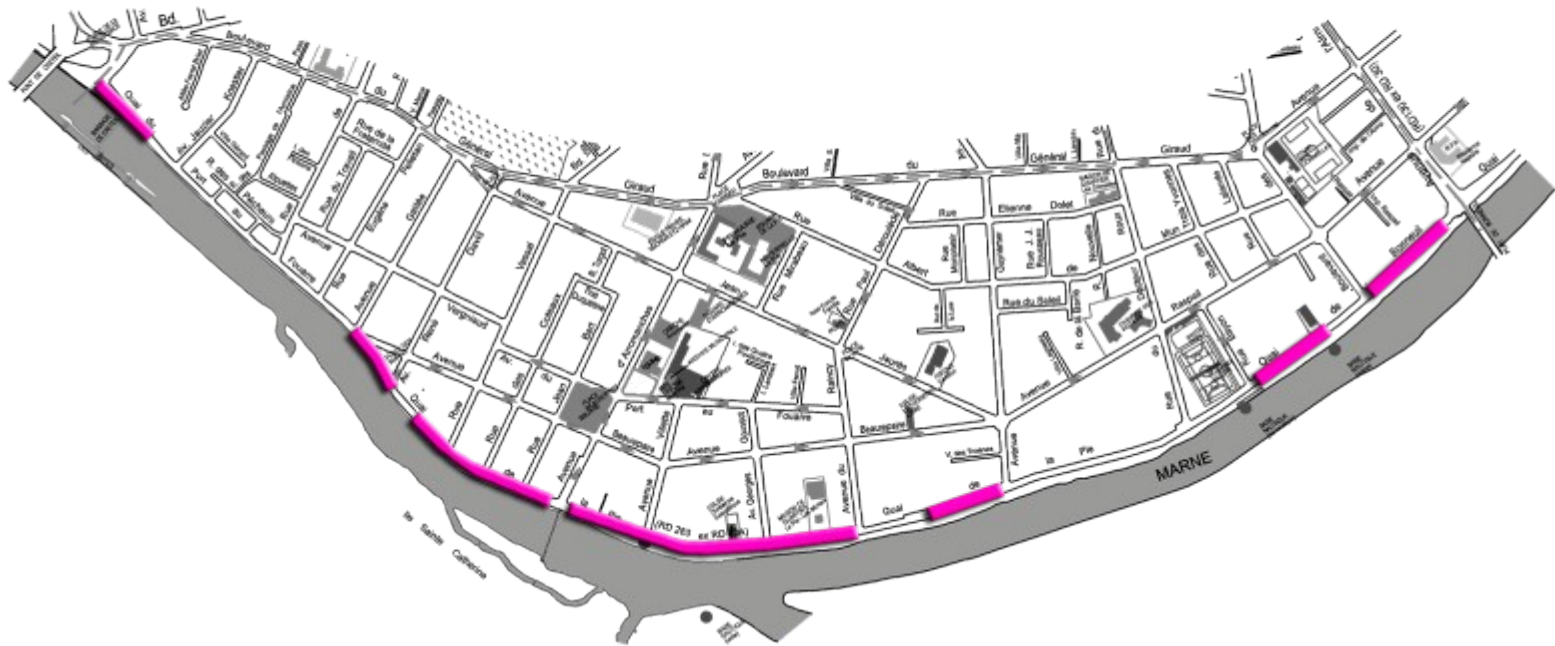
■ **Un espace végétalisé entre trottoir et chaussée sur environ 870 ml**

dont 500 ml existants

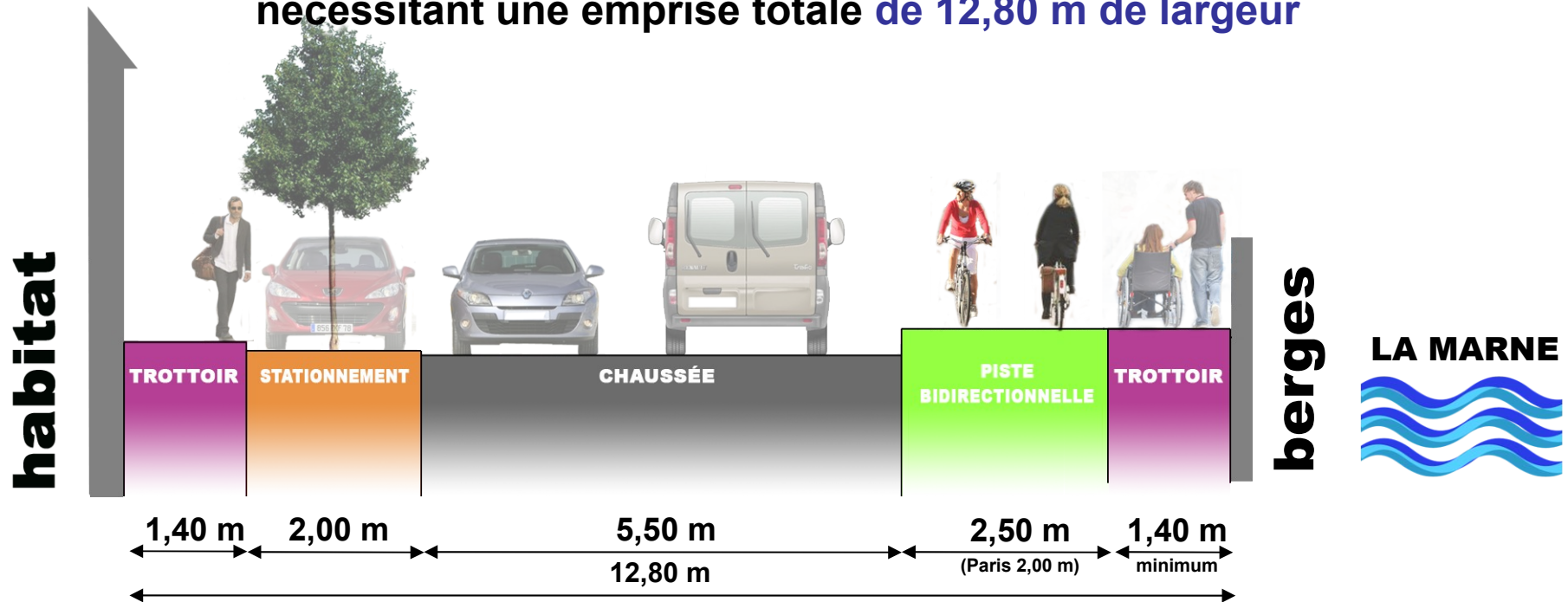
# LES HYPOTHESES DE PARTAGE DE LA VOIRIE

*Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil*

**Hypothèse 2 : Réalisation sur 1,5 Km cumulés d'une voie à double sens avec bande cyclable suggérée côté habitations et une piste cyclable unidirectionnelle côté Marne nécessitant une emprise totale de 11,80 m de largeur**



**Hypothèse 3 : Réalisation sur 1,3 Km cumulés d'une voie à double sens avec piste cyclable bidirectionnelle côté Marne nécessitant une emprise totale de 12,80 m de largeur**



■ **Sur les 1,7 Km restant : 3 variables d'ajustement**

le stationnement, la piste cyclable et le trottoir côté Marne

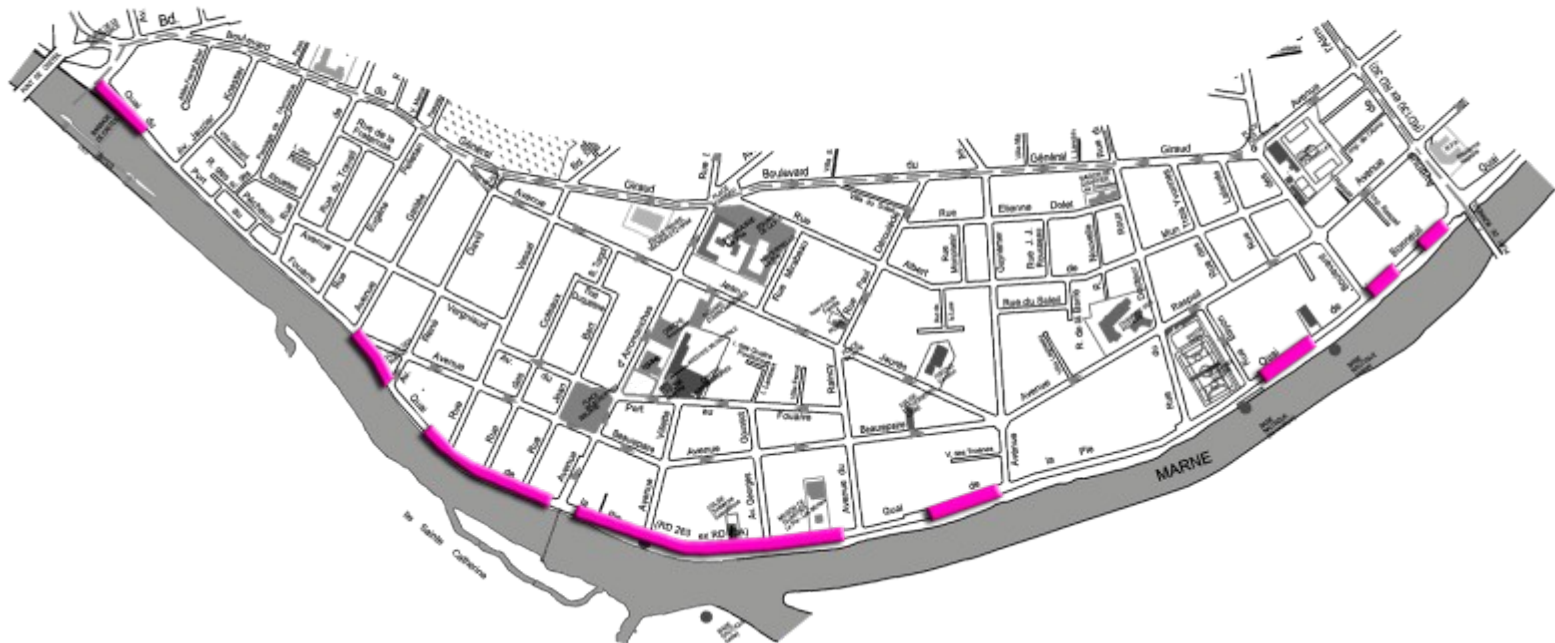
■ **Un espace végétalisé entre trottoir et chaussée sur environ 210 ml**

au lieu de 500 ml existants

# LES HYPOTHESES DE PARTAGE DE LA VOIRIE

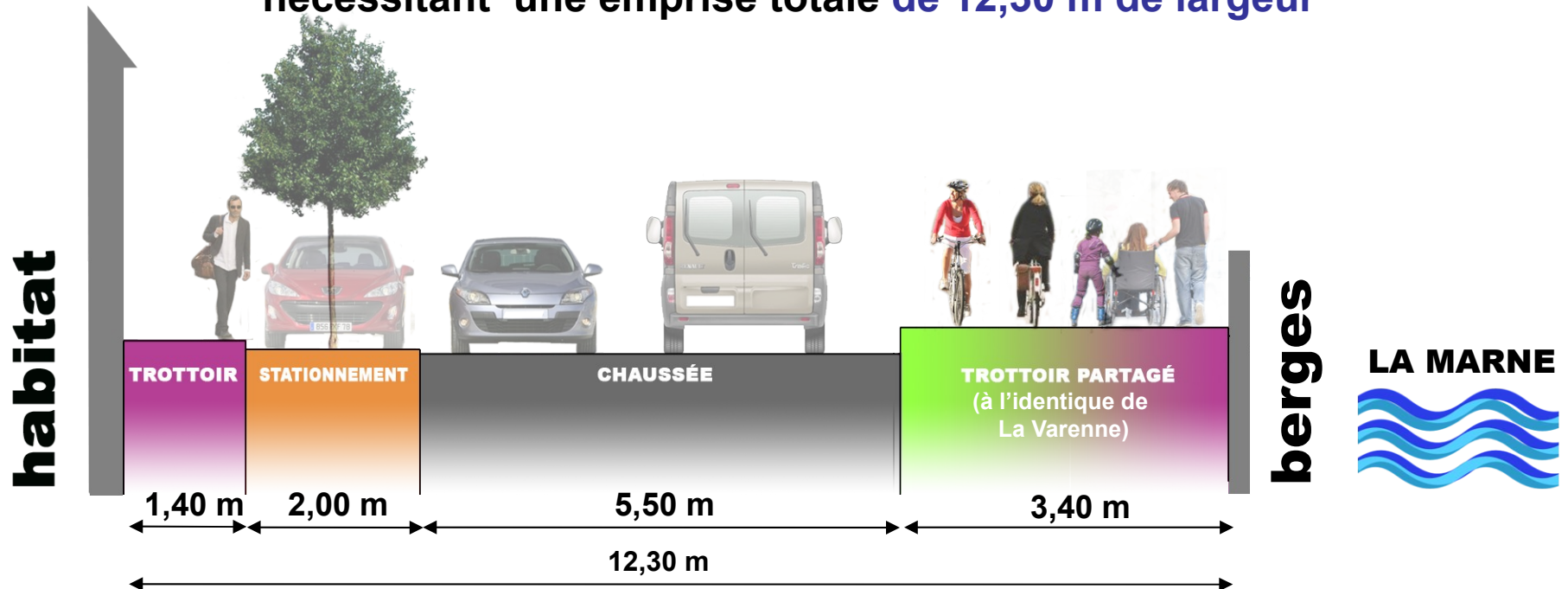
*Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil*

**Hypothèse 3 : Réalisation sur 1,3 Km cumulés d'une voie à double sens avec piste cyclable bidirectionnelle côté Marne nécessitant une emprise totale de 12,80 m de largeur**



 **LINÉAIRE DE VOIRIE RÉALISABLE**

**Hypothèse 4 : Réalisation sur 1,4 Km cumulés d'une voie à double sens avec trottoir partagé côté Marne nécessitant une emprise totale de 12,30 m de largeur**



■ **Sur les 1,6 Km restant : 3 variables d'ajustement**

le stationnement, la piste cyclable et le trottoir côté Marne

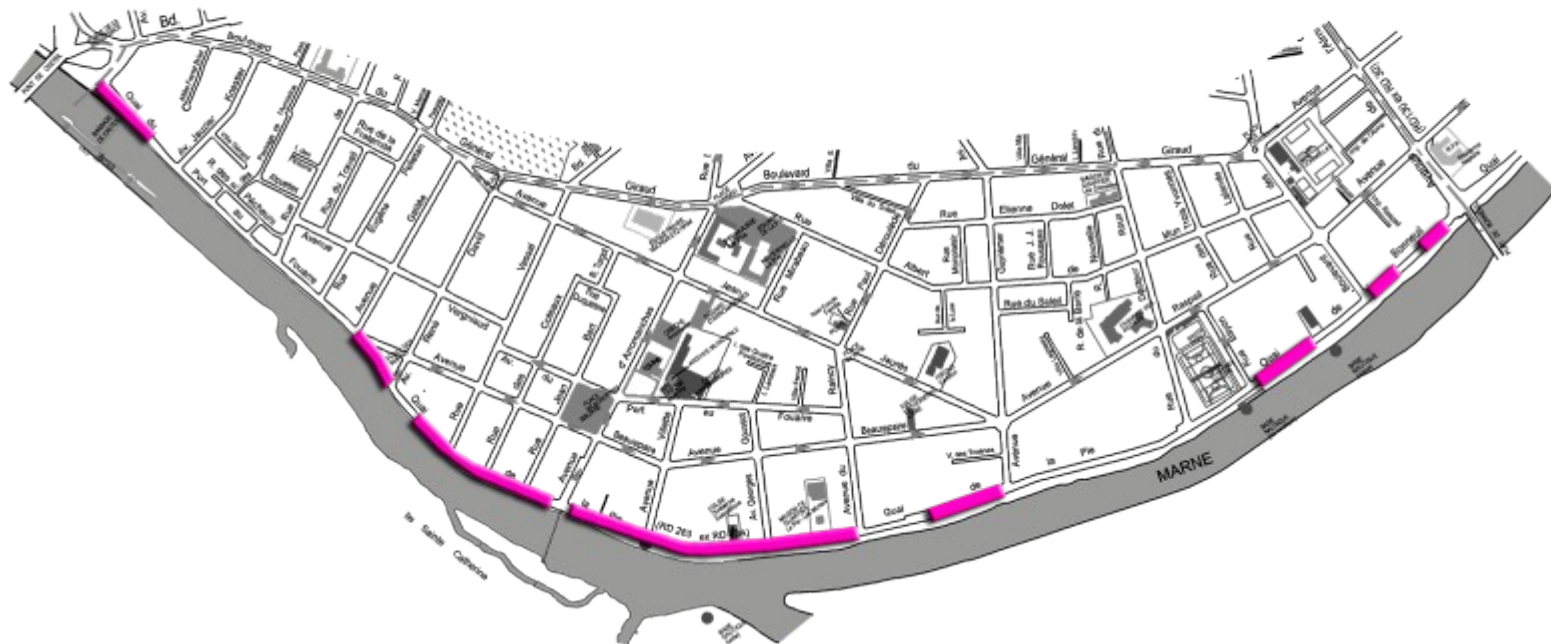
■ **Un espace végétalisé entre trottoir et chaussée sur environ 310 ml**

(au lieu de 500 ml existants)

# LES HYPOTHESES DE PARTAGE DE LA VOIRIE

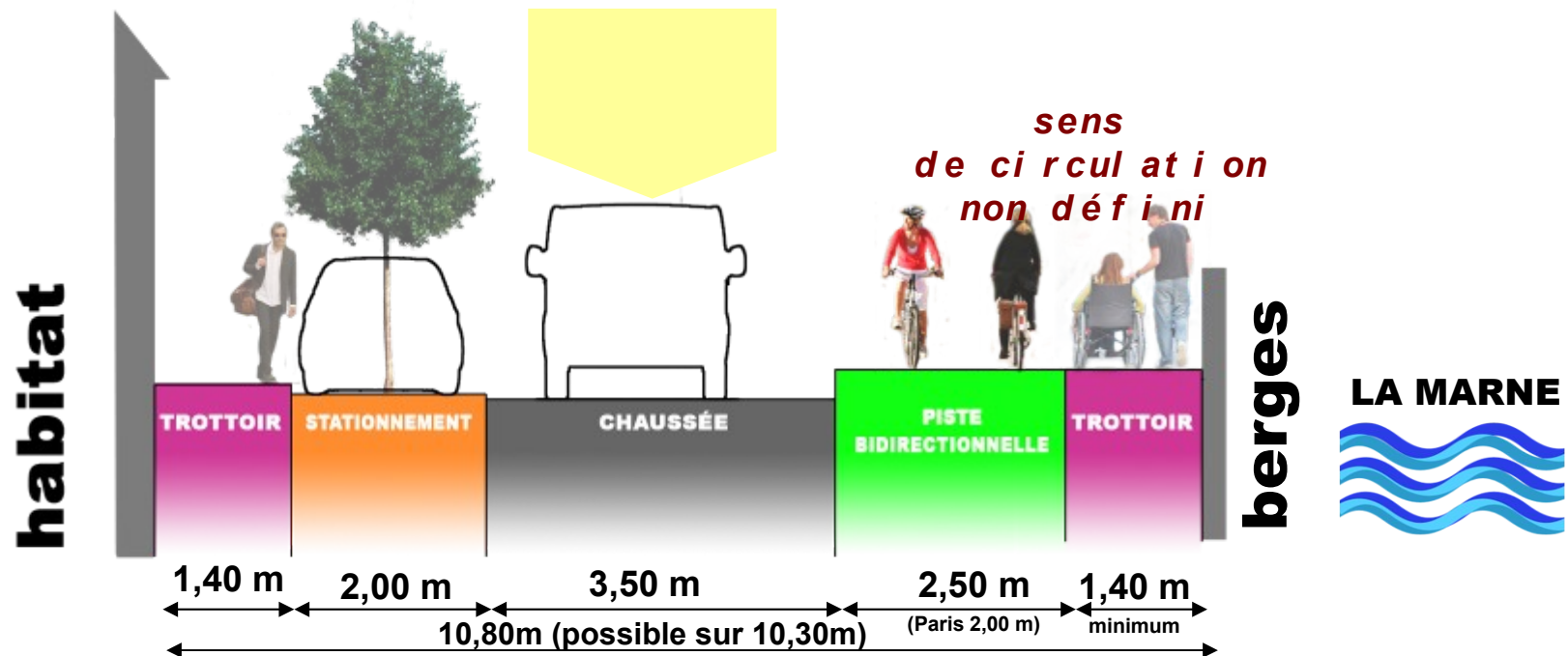
*Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil*

**Hypothèse 4 : Réalisation sur 1,4 Km cumulés d'une voie à double sens avec trottoir partagé côté Marne nécessitant une emprise totale de 12,30 m de largeur**



 **LINÉAIRE DE VOIRIE RÉALISABLE**

**Hypothèse 5 : Réalisation d'une voie à sens unique avec piste cyclable bidirectionnelle côté Marne nécessitant une emprise totale de 10,30 à 10,80 de largeur**

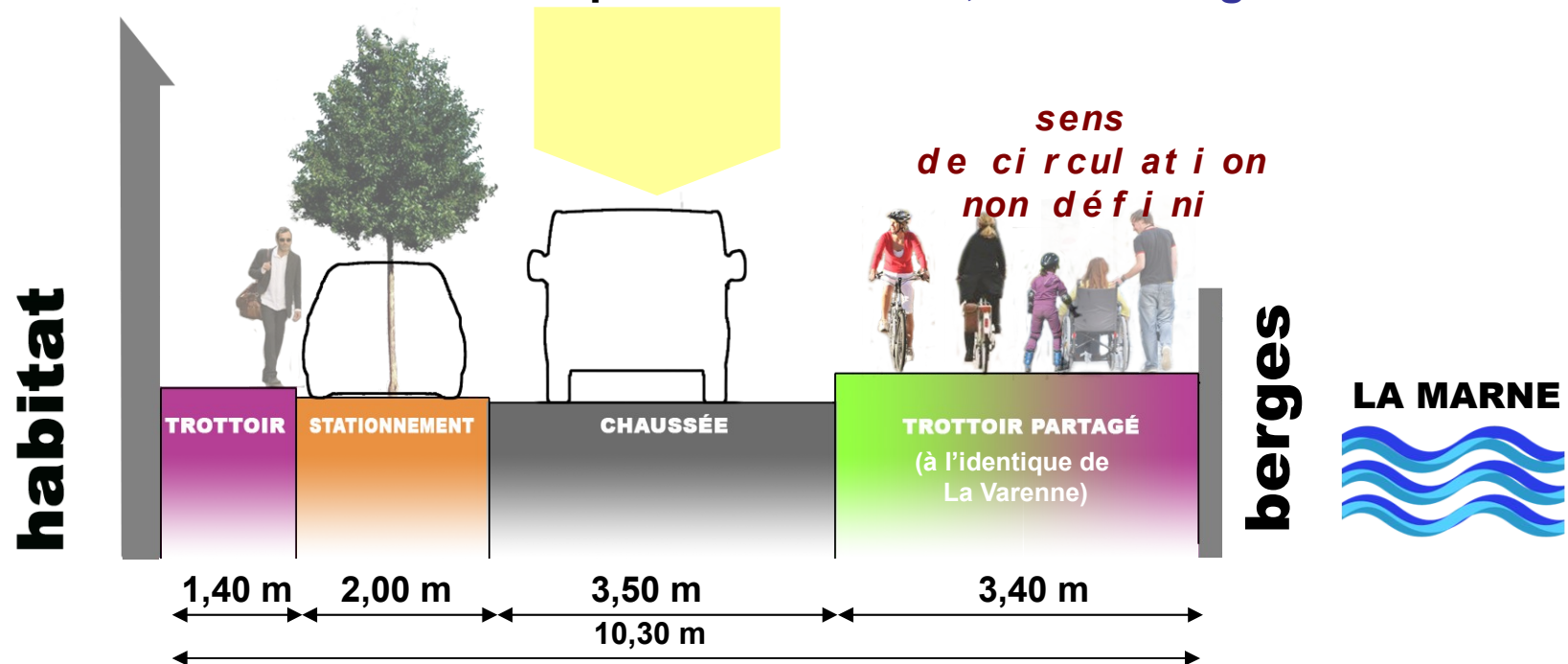


- Réalisable sur la totalité
- Report prévisible de la circulation sur les voies adjacentes

# LES HYPOTHESES DE PARTAGE DE LA VOIRIE

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil

**Hypothèse 6 : Réalisation d'une voie à sens unique avec trottoir partagé côté Marne nécessitant une emprise totale de 10,30 m de largeur**



- Réalisable sur la totalité
- Report prévisible de la circulation sur les voies adjacentes

## Synthèse des Hypothèses

	sens de circulation	prise en compte du vélo	emprise minimale	linéaire cumulé possible
<b>HYPOTHÈSE 1</b>	double sens	bandes cyclables suggérées	10,30 m	2,4 Km
<b>HYPOTHÈSE 2</b>	double sens	bande cyclable suggérée et piste cyclable unidirectionnelle	11,80 m	1,5 Km*
<b>HYPOTHÈSE 3</b>	double sens	piste cyclable bidirectionnelle	12,80 m	1,3 Km*
<b>HYPOTHÈSE 4</b>	double sens	trottoir partagé	12,30 m	1,4 Km*
<b>HYPOTHÈSE 5</b>	sens unique	piste cyclable bidirectionnelle	10,30 à 10,80 m	Totalité*
<b>HYPOTHÈSE 6</b>	sens unique	trottoir partagé	10,30 m	Totalité*

\* Avec prise en compte de la semelle du mur anti-crue

# Voirie : quels sont les choix à faire ?

## LES SENS DE CIRCULATION



## LE STATIONNEMENT



## LES CIRCULATIONS DOUCES



## Une promenade revalorisée



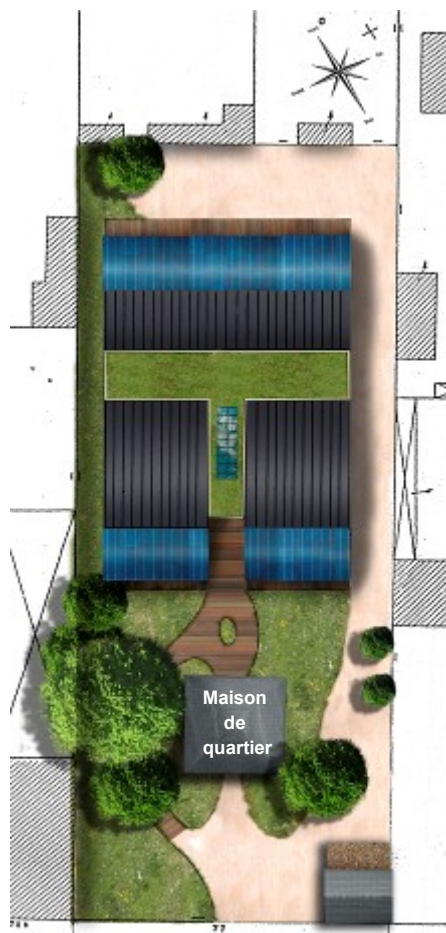
- La maison de quartier de La Pie ouverte sur La Marne et la salle polyvalente reconstruite
- La place des Rupins rattachée à la promenade, ouverte aux loisirs et à la culture
- La passerelle de La Pie rénovée et accessible à tous, reliée à un espace de vie
- La base nautique réaménagée

## Une maison de quartier dynamisée



- Des surfaces et fonctions maintenues
- La mise en accessibilité PMR de la maison de quartier

# Reconstruction de la salle polyvalente et des ateliers



la Marne



- Une salle polyvalente modulable ouverte sur le jardin et prolongée d'une grande terrasse en bois
- Des ateliers
- Un jardin paysager ouvert sur la promenade



## Une berge requalifiée

- Un aménagement respectueux de l'environnement
- Les bords de Marne protégés et végétalisés pour une amélioration de la biodiversité
- Une promenade sur berge pour tous
- Une valorisation des activités de loisir, de détente et de sport
- Une amélioration de l'espace dédié aux bateaux logements



## La prise en compte des activités

- Le maintien des activités existantes de sports nautiques
- La création de pontons au bord d'eau
- La création de terrasses en haut de berge
- Des espaces ouverts à l'art, à la culture et à la détente





VILLE DE SAINT-MAUR-D'ES-FOSSES  
Sébastien PASQUET - 2010







## Comment donner son avis ?



- Sur le site de la Ville : [www.saint-maur.com](http://www.saint-maur.com)  
rubrique « cadre de vie »



- Lors des réunions de concertation,  
de l'enquête publique, etc.



- A la maison de quartier de La Pie : dans la boîte à  
idées auprès de l'exposition (courant de l'été 2010)



- Par courrier